



## **Lettre d'information du 11 janvier 2021 – Quelques nouvelles bagnolaises...**

### **« Un écolier, un aîné »**

Cette année, le CCAS (Centre communal d'action sociale) et l'école communale ont mené l'action « Un écolier, un aîné ». Avec la collaboration de l'équipe enseignante, chaque élève de l'école, de la maternelle au CM2, a réalisé un mot ou un dessin pour les fêtes de fin d'année. Celui-ci a ensuite été remis par les membres du CCAS et des bénévoles à chaque aîné de la commune. La mairie remercie tous les participants.

### **En route vers la participation citoyenne**

Créée en 2007, la participation citoyenne est un dispositif national d'entraide entre voisins pour lutter contre la délinquance d'appropriation (cambriolages, dégradation du bien public, etc.). Il a déjà démontré son efficacité dans d'autres collectivités et s'impose comme un outil indispensable pour travailler efficacement sur le thème de la tranquillité publique.

En collaboration avec la Gendarmerie de Val d'Oingt, la commission municipale Sécurité pilote la mise en place de ce dispositif sur Bagnols. Le conseil municipal statuera prochainement sur la méthode et le calendrier et précisera également le rôle de référent, ouvert à la population de la commune, pour compléter parfaitement la démarche.

### **Collecte des emballages légers**

Attention, il y a eu 2 semaines impaires à la suite avec le changement d'année (semaine 53 en 2020 et semaine 1 en 2021), donc 2 ramasses consécutives des emballages légers ; prochaine ramasse : mardi 19 janvier 2021.

Le calendrier de collecte des ordures ménagères et des emballages légers est disponible [ici](#).

### **Adressage des rues**

Le travail de référencement des adresses et des numéros de rues de la commune se poursuit. La publication récente par la mairie d'une base d'adresses dans un premier référentiel va permettre l'actualisation prochaine de nombreuses cartes utilisées par les GPS.

### **Point sur les mesures sanitaires**

- L'obligation de port du masque est reconduite à compter du 1er janvier 2021 sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public.

- Couvre-feu à 20 heures
- Les musées, les cinémas, les enceintes de loisirs restent fermés avec réexamen de la situation au 20 janvier.
- Les restaurants, bars et salles de sport restent fermés au moins jusqu'à mi-février.

### **Covid-19 – Aides du département du Rhône**

La deuxième phase de l'Aide départementale d'urgence de solidarité rurale propose une aide au maintien des services en milieu rural :

- Pour tous les commerces (hors hôtels, cafés, restaurants) fermés administrativement du 17 octobre au 27 novembre 2020 ;
- Pour les hôtels, cafés, restaurants fermés administrativement ou ayant subi plus de 50 % de perte de chiffre d'affaires du 17 octobre au 20 janvier 2021.

Ce dispositif ne concerne pas les entreprises du BTP, qui bénéficient pour leur part du soutien à l'investissement du Département auprès des projets structurants des communes.

Date limite de dépôt des dossiers : 15 janvier 2021.

[Plus d'infos.](#)

### **Covid-19 - Aides de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

- Mon commerce en ligne : créer, refonder ou optimiser un site internet ou d'e-commerce et/ou optimiser sa présence sur le web. [Plus d'infos.](#)
- Financer mon investissement "Commerce et Artisanat" :
  - Aide pour la vente à emporter : Organisation de vente à emporter et livraison à domicile ; dossier à déposer avant le 20/1/2021. [Plus d'infos.](#)
  - Aide exceptionnelle à l'investissement : aider par une subvention d'investissement les commerçants et artisans ainsi que les agriculteurs, viticulteurs, éleveurs pour, par exemple, l'installation et la rénovation d'un local commercial. [Plus d'infos.](#)
  - Aide aux activités non sédentaires : le projet doit concerner de nouveaux investissements matériels neufs ou d'occasion. [Plus d'infos.](#)

### **Informations Jeunesse**



# INFORMATION JEUNESSE

**NOUVEAU**

**ANSE, CHASSELAY,  
VAL D'OINGT, CHATILLON**

**Accueil libre, anonyme et de qualité des jeunes  
cherchant des informations de type généraliste en  
matière d'orientation professionnelle et scolaire, de  
vie quotidienne (logement, droit, santé, loisirs,  
culture, mobilité internationale...)**

**PERMANENCES:**

Chasselay, tous les 1er vendredi du mois 17h-19h à la Maison des Jeunes

Anse, tous les 2ème mercredi du mois 13h-15h à l'Info tech

Châtillon, tous les 3ème vendredi du mois 18h-20h au centre social CAP

Génération

Val d'Oingt, tous les 4ème mercredi du mois 13h-15h au Local Ados CAP Gé

**BEAUJOLAIS  
PIERRES D'ORÉES**  
communauté de communes

